



PROCÈS VERBAL

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

MARDI 17 DECEMBRE 2024 - PV N°11

PRESENTS : Jean Marc LALET (Président), Marie-France FERNANDEZ (Pôle Foot Animation) Corentin JAQUART (Pôle Foot Animation) Nathalie VAN HEGUE (Pôle U10/U11) Chris DUMONT (Pôle U10/U11) Alain THOMASSON (Pôle U12/U13), Jonathan VERMAST (Pôle Foot à 11), Erick SENECHAL (CTR PPF), Josselin CHUBILLEAU (CTD DAP), Martine BLOND (Secrétariat)

EXCUSES : Yves KASDAN, Thomas BIASOTTO, Daniel FAURE, Adrian GAILLARD

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

CHAMPIONNAT U15

La Commission Sportive Jeunes s'est réunie pour entériner les résultats de la 1^{ère} Phase de brassage de U15.

La commission a reçu par mail quatre demandes :

- une demande du GJ BEAURONNE ET DRONNE de jouer en D2 au lieu de D1 pour le motif suivant : équipe essentiellement composée de U14 et de U13 en rotation pour la découverte du foot à 11.
- la deuxième demande émane du GJ PERIGORD SUD, qui souhaite prétendre à une montée en D1 si une équipe devait se désister sur ce niveau, car ayant joué en U14 R2 l'année précédente, et ayant une poule de brassage particulièrement relevé souhaite continuer de faire progresser leurs jeunes avec de l'adversité.
- Les 3^{ème} et 4^{ème} demandes émanent des clubs de BASSIMILHAC et COTEAUX PECHARMANT qui souhaitent que leurs équipes 2 évoluant en championnat à 8 intègrent la D2 du championnat à 11

Pour rappel la commission énumère les 4 meilleurs 4^{ème} du brassage et leurs coefficients :

- CHAMPCEVINEL : 1,66
- PERIGORD SUD : 1,80
- ENT VEZERE PERIGORD NOIR : 1,85
- COTEAUX PECHARMANT : 1,42

Décisions :

La Commission valide la montée d'ENT VEZERE PERIGORD NOIR en D1 étant le meilleur 4^{ème}

La Commission valide la demande de GJ BEAURONNE ET DRONNE de jouer en D2

La Commission valide la demande de GJ PERIGORD SUD étant le 2^{ème} meilleur 4^{ème} et donc évoluera en D1 en 2^{ème} phase.

La Commission valide les demandes de BASSIMILHAC et COTEAUX PECHARMANT pour intégrer leur équipe 2 en D2.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



La Commission valide la composition des 2 poules de **D1** :

POULE A

BASSIMILHACOIS
RIBERAC ST AULAYE
BOULAZAC 2
STELLA BERGERAC
PERDANT PTE FINALE BARRAGE

POULE B

EXCIDEUIL SAINT MEDARD
GJ PERIGORD SUD
MONTIGNAC SALIGNAC
SARLAT MARCILLAC
ENT VEZERE PERIGORD NOIR

La Commission valide la Composition des poules de **D2** :

POULE A

CHAMPCEVINEL
JEUNE DE LA DRONNE
GJ BEAURONNE ET DRONNE 2
ENT NONTRON PX JAV
COTEAUX PECHARMANT 1

POULE B

MONTPON MENESPLET
SARLAT MARCILLAC 2
ALLIANCE FCLB
COTEAUX PECHARMANT 2
PAYS D'EYRAUD

Pour la D1 et D2 : matchs aller et retour sur la 2^{ème} phase et finale entre les 2 premiers de chaque poule.

La Commission, après concertation avec les techniciens salariés et afin de permettre aux équipes en grandes difficultés sur cette première phase de brassage de pouvoir évoluer dans un confort de pratique, décide de créer un D3 à 8 équipes.

D3 - POULE UNIQUE

USCM COURS RAZ ANNESSE
US MARSANNEIX
SANHILAC 2
EXCIDEUIL SAINT MEDARD 2
TERRASSON CONDAT
MUSSIDAN
ALLIANCE DRONNE
BASSIMILHAC 2

Ce championnat D3 se déroulera en 7 matchs secs avec le titre de champion de D3 pour le 1^{er} de la poule.

De ce fait, comme le calendrier général comportait 10 journées de championnat, les trois divisions seront réduites à 8 journées.

Donc la 2^{ème} phase va démarrer le samedi 25 janvier en même temps que les Interdistricts 24/47.

TIRAGE DES COUPES

La commission décide d'effectuer un tirage au sort pour un tour de cadrage pour les Coupes Dordogne U15, Dordogne U17 et District U15.

Le tirage au sort effectué ce jour devant l'ensemble de la commission a déterminé les matchs suivants :

COUPE DORDOGNE U15 :

SARLAT MARCILLAC 1 - BASSIMILHACOIS
SANILHACOIS - BERGERAC STELLA
Exempts : GJ BEAURONNE ET DRONNE et BOULAZAC

COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU 17.12.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 2 | 3



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



COUPE DISTRICT U15 :

BOULAZAC 2 - SARLAT MARCILLAC 2

Exempts : CHAMPCEVINEL, ALLIANCE DRONNE, EXCIDEUIL ST MEDARD, ENT VEZERE PERIGORD NOIR, ALLIANCE FCBL, GJ PERIGORD SUD 2, USCM COURS RAZAC ANNESSE.

COUPE DORDOGNE U17 :

BOULAZAC 1 - ENT. USCM COURSAC

VEZERE PERIGORD NOIR - PRIGONRIEUX

Exempts : PERIGUEUX FOOT et le vainqueur du match BERGERAC LA CATTE – CHAMPCEVINEL

Ces tours de cadrage auront lieu le samedi 18 janvier 2025 à 15h.

COUPE DISTRICT U17 :

Voici les 8 quart de finalistes : COTEAUX PECHARMANT 1 - GJ FOOTHISLECOLE 1 - MONTIGNAC SALIGNAC 1 - GJ PERIGORD BLANC 2 - GJ PERIGORD SUD 1 - ENT.RIBERAC ST AULAYE 1 - SA SANILHACOIS 2 - SARLAT MARCILLAC 2

COUPE DORDOGNE U19 :

Voici les 8 quart de finaliste : BASSIMILHAC - BERGERAC PERIGORD - BOULAZAC - COC CHAMIERES - FOOTHISLECOLE - GJ PERIGORD BLANC - PRIGONRIEUX - TRELISSAC ANTONNE PERIGORD

DIVERS

La commission, avec l'aide de Josselin CHUBILLEAU et d'Erick SENECHAL, va organiser sur le mois de janvier. 3 réunions de secteur sur les catégories U7 et U9 avec les éducateurs des clubs en charge de ces catégories.

Deux thèmes seront abordés :

- les obligations administratives et les risques encourues de s'y soustraire.
- l'organisation d'un plateau en foot animation.

Les dates et lieux seront transmis aux clubs dans les semaines qui arrivent.